

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, 13 avril 1852.

M. le Rédacteur,

Pourquoi faut-il que tout soit si agité dans les villes tandis que tout est si calme, si paisible et si riant dans les campagnes? Pourquoi faut-il que l'existence la plus onéreuse marche de front dans les rues de nos cités avec le désir insatiable de tout apprendre, de tout connaître hors le bien?... Je me trouvais il y a deux ou trois jours au sommet d'une petite colline; à mes pieds était un village. C'était aux approches de la nuit. Le calme le plus parfait régnait autour de moi; la nature toujours paisible et pure déclinait devant moi son riant tableau de verdure. Nulle émeute ne parvint à mes oreilles, nul bruit ne venait m'éblouir. Je ne sais pourquoi j'éprouvais un charme indéfinissable, pourquoi je me trouvais subitement heureux. Oh! qu'on est bien ici! m'écriai-je. Pourquoi y a-t-il tant de calme, tant de joie tant de bonheur ici, tandis qu'à la ville on est si bruyant, si agité, et si inquiet? Pourquoi poursuit-on dans les cités avec tant d'acharnement, une ombre, une chimère, une forme de gouvernement quelconque; pourquoi cette soif insatiable de la richesse? La sagesse agit les questions les plus brûlantes, les perpétuelles les plus passionnées, tandis qu'au sein des campagnes on respire avec tant d'abondance tous les bienfaits de Dieu? Et moi, me lançant dans une foule de réflexions, après avoir posé toutes les raisons qui me paraissent les plus plausibles, je me disais: L'agitation, l'inquiétude, les passions qui régnaient dans les cités ne sont pas un état normal; il faudra bien, tôt ou tard, que tout rentre dans un ordre parfait, dussent les hommes voir tous les bouleversements imaginables, impossibles; il faudra bien que le bon droit, la saine morale, la pieuse religion aient le dessus. En attendant que cet heureux temps arrive, les hommes pauvres s'agitent de plus en plus dans l'ombre. Il n'est donné qu'aux optimistes de toutes les nuances de croire que nous sommes dans les meilleurs temps possibles. Certes, si j'ai applaudi comme tant d'autres à tous les actes qui se sont accomplis depuis le 2 décembre 1851, si j'ai chanté victoire en voyant le triomphe de l'ordre social, si j'ai remercié Dieu de nous avoir si visiblement protégés, si je dis que j'ai regardé l'avenir avec joie? Ai-je dit que la démagogie avait achevé son dernier exploit et quelle était restée sous terre? Hélas! la compression a été trop brusque, les haines trop violentes; quelques esprits sont trop exaspérés pour croire que tout soit fini. Je sais très bien que la compression si elle est plus violente, sera moins durable, mais les partis calmes et rationnels auront le temps de s'entendre auparavant, chaque jour qui s'écoule rend les concessions plus faciles. L'union mieux comprise, la religion et tout le bien qu'elle fait plus manifestes aux yeux de tous ceux qui veulent voir clair. Si nous n'avons pas ces respectives incessantes, les manœuvres perpétuelles des rouges, qui voulaient, disaient-ils, nous débarrasser d'un seul trait, si nous n'avons plus un gouvernement entièrement divisé, il nous restera cette caste de sceptiques et de bourgeois, ces éternels agitateurs secrets qu'aucune loi ne peut atteindre, il nous reste ces conspirateurs émérites qui ont l'adresse de se cacher dans l'ombre pour n'être jamais surpris. Nous aurons plusieurs années de calme, de prospérité même, mais la paix réelle, mais la prospérité durable ne seront sérieuses que quand le vieux monde aura été remplacé sur ces bases. A Dieu ne plaise que je sois l'ennemi du progrès; plus qu'aucun autre je l'aime, plus qu'aucun autre je suis l'ami de la liberté, du bien-être public, de l'indépendance et des lumières, mais plutôt mille fois la féodalité, la dictature absolue, que le régime de ce progrès tant vanté par les utopistes de tous les régimes. Un pas est fait vers le progrès réel; après un demi-siècle de révolutions a rés le renversement de tant de trônes, de tant d'états de choses, nos gouvernements paraissent avoir compris qu'il faut un peu compter avec la religion. Cette révélation envoyée de Dieu s'est vue bien des années lantée, lue, flagellée, méprisée, elle a tant souffert que maintenant elle trouve bien douce les petites préférences qu'on lui donne. Et pourtant c'est si peu de chose encore! Eh bien! ce peu de chose fait pousser les hauts cris à nos libres penseurs, il amène beaucoup de progressistes contre cette religion qu'ils ont déjà tant calomniée, tant battue, et qu'ils sont encore tout ébahis de trouver non seulement debout, mais encore plus solide que jamais.

Le protestantisme aidé du philosophisme, s'est beaucoup agité ces années dernières dans diverses contrées de notre France pour se faire des prosélytes, mais en vain. Partout la plus profonde répulsion l'accueillait, partout le dédain le plus superbe se produisait à ses paroles. Certes, cette grosse erreur, ce triste résultat d'un immense orgueil, ce triste fruit d'une grande passion qui a enflé cette soi-disant religion réformée, si elle ne portait partout avec elle le poids de sa stérile impuissance, si Dieu ne l'avait pas marquée au front du stigmate de la malédiction, des millions s'attacheraient à ses fidèles par millions tant elle s'élevait au-dessus des grands et des petits, des riches et des pauvres. Ses résultats sont bien clairs; perturbation, anarchie, amour des passions, culte des plaisirs, ambition effrénée, voilà ce qui demeure quelles sont ces œuvres.

Ne trouvant rien à faire dans les cités, mes- sieurs les propagateurs de bibles et de vies de St. Luther sont tombés il y a une quinzaine de jours sur deux petits villages qui ont encore conservé leurs mœurs primitives et leur antique foi: Charmillon et Pierrefond. Le premier est perdu en Vendée dans le marais, l'autre appartient gracieux et gaillard dans une jolie contrée de Picardie. Je prédis d'avance à ces messieurs qu'ils en seront; car leurs frais et que le bruit de leur victoire ne devra pas les énerver. Avec les uns et les autres j'ai vécu assez longtemps pour les connaître. Et puisque les deux noms Charmillon et Pierrefond se présentent à ma pensée à l'instant où j'écris ces lignes, puisque mon imagination s'y transporte après un assez long oubli, permettez-moi, monsieur, de vous citer une petite anecdote sur chacun de ces villages.

Entre tous les noms chéris des Vendéens, il en est un qui se rejette entre tous de charmante en charmante, de haut en haut, il est la foi de l'avenir, parce qu'il est la saine légende du passé; ce nom se murmure et se chante dans le bocage tout le long des faibles Vendéennes; il est l'objet des respects et des sympathies les plus diverses; je ne sais rien de plus touchant que l'épisode dont j'ai été témoin.

Charmillon est un pauvre petit village de la Vendée; le toit de son église, qui est la plus modeste et la plus humble de toutes les églises du pays, ne dépasse pas les buissons qui l'entourent, et son clocheron disparaît à cent pas de distance. A toutes ses solennités la pauvre église, afin de voiler sa nudité, emprunte qui au château voisin, qui au maître

d'école, qui aux métayers, des ornements tels quels.

Par une froide bise de mars 1849, à mon arrivée à Charmillon, j'entra dans son église. C'était le Jeudi-Saint, et tout en venant faire ma prière, je venais visiter le paradis. Ainsi se nomme dans beaucoup de contrées de la France, surtout dans les provinces de l'ouest et du midi, la touchante commémoration du tombeau de Jérusalem. Ce paradis, je m'en souviens bien, avait pour tout ornement un drap blanc, quelques arbrustes, des rubans fanés et des fleurs sans nom en papier terni, rien de plus. A part quelques rares cierges qui éclairaient l'autel. Pour des tableaux, il n'en existait ni dans l'église, ni dans le village. Seulement, de chaque côté du paradis, on avait attaché deux mauvaises lithographies, achetées quelques sous à un colporteur, et mises dans un cadre de bois noir par le menuisier du village. Sous l'une de ces invraisemblables figures était écrit pour l'intelligence des gens; De Larochejacquinin! sous l'autre: Chénabrand!

Je laisse à deviner ma surprise, et l'exprimai au sacristain.

— Ah! dam! me répondit le bonhomme, des royalistes et des hommes religieux que l'on connaît, ça vaut mieux que des saints que l'on ne connaît pas. Ce sont deux bons, et je les ai empruntés au maître d'école pour en orner le paradis.

Bon peuple! qui, dans sa simplicité et son ignorance, sait très bien discerner les hommes qui veulent le bien avec ceux qui se sont fait les agents de Satan.

Aussi, les missionnaires réformateurs n'auraient rien de mieux à faire que de plier bagage. Reste maintenant à vous parler de Pierrefond.

Quel français tant soit peu voyageur, tant soit peu amateur, n'a vu Pierrefond? Quel étranger un peu à la piste de beaux paysages, n'a été se reposer à Pierrefond? Il y a là un site ravissant, des ruines majestueuses! Le château de Pierrefond, celui dont les ruines existent encore en ce moment, remonte aux dernières années du 14e siècle. Du haut de ses tours, les maisons dissimulées dans la plaine ressemblent à un troupeau dont le gardien s'est endormi. On comprend sans peine en voyant ces restes, le royal scrupule de nos souverains qui, trois fois vainqueurs de la rébellion concentrée à Pierrefond, ont reculé devant l'idée de battre ce nid de féodalité. Cependant, l'un deux, moins magnanime, peut-être, obligé d'envoyer toute une armée contre la retraite féodale, prit le parti de la frapper. Seulement on laissa les murailles et les tours debout après les avoir découvertes. Et si, à l'intérieur des saisons et des siècles ont achevé de détruire, à part de nombreux vestiges, ce beau monument.

On ne peut pénétrer sans un sentiment de froide tristesse dans la pauvre église de ce village; mais dans la chapelle consacrée à Marie, une douce mélancolie vient se mêler à cette impression. Là, le lierre qui tapisse les murs extérieurs s'est accumulé aux vitraux, en un temps quel-ques-uns, et avec cette sourde persévérance de la goutte d'eau qui creuse et de la liane qui enlace, il s'est élancé à l'intérieur, victorieux et grimpaux.

Hélas! c'est une douloureuse victoire pour un pays catholique que celle du lierre. Les habitants gagnent, le gouvernement danse et l'église s'ébranle.

Le maire de Pierrefond, homme superbe, qui accumule en même temps les professions d'Aubergiste et de Perruquier, qui se croyait un bourgeois appelé à faire partie de tous les grands

avons assis à cette ride et honteuse comédie de la princesse Pallucci, et devant nous s'est déroulée la trame du plus perfide complot. Hier, c'était Mathias, insouciant de bien comme du mal, et servant d'instrument à cette bande noire de la civilisation.

Que le lecteur nous permette de le transporter aujourd'hui à la mansarde du vieux soldat dominique.

Ce sont ces gouttes d'eau d'une même source que j'ai posées le même vent, qui doit entraîner le même courant rapide. Il n'est pas une seule goutte à laquelle ne viennent frapper ces mains empoussiées, pas un lambeau du cœur humain qu'elles n'aient cherché à attirer à eux.

Orgueil, amour, oisiveté, misère, quelque forme que prenne la douleur ou la passion, sont là, toujours là, hâtes infatigables, démons acharnés. Tous ces drames de la vie intime, de la vie réelle, se passent simultanément.

Le vieux soldat que nous avons laissé pâle et malade, couché sur le grabat de sa mansarde, et que nous avons une fois encore rencontré au marché des innocents, le jour où La Vrillière se rendait chez Martini, a retrouvé autant qu'il le pouvait la santé du corps; mais avec elle sont venues de nouveau l'assailir les cruels inquiétudes de sa vie misérable.

La générosité d'Arthur De Savermy avait repoussé la main rapace de l'huissier Riffard; mais les sbires voués à la destruction sociale ont marqué du doigt Dominique, et ce n'est pas facilement qu'ils lâcheront leur proie; serpens tortueux, ils se glissent partout pour em-

neveu pas travailler gratis; leur premier souci est de s'occuper de prélever une dîme sur les populations dont ils se prétendent les vengeurs.

De son côté le fameux démocrate allemand, Gottfried Kinkel, demanda aussi de l'argent et beaucoup d'argent. Il déclara que, s'il n'a pas entre les mains des sommes considérables, il ne pourra pas former des sociétés secrètes et répandre des journaux.

Il faut être bien optimiste, bien rassuré en bien novice pour voir avec indifférence une pareille propagande. Le feu de la démagogie n'est pas vif, il couve sous la cendre, mais, tout doucement entretenu, il est excité par intervalles jusqu'à ce qu'à la fin l'explosion se fasse.

M. L. M. C.

(A continuer.)

L'Association des Instituteurs du district de Québec

Les travaux et les succès de ce corps, et la considération qu'ils lui ont acquise, nous rendront précieux les renseignements au moyen desquels un ami promet de nous mettre en état d'en entretenir plus amplement nos lecteurs. En attendant, nous donnons plus bas une lettre de M. le Surintendant de l'Éducation adressée à l'Association des Instituteurs à Québec, et dont une pure inadvertance a retardé l'insertion dans nos colonnes.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,
Montréal, 11 mars 1852.

A. M. F. E. JUNEAU,
Sec. A. I. D. Q.

Cher monsieur,

J'ai reçu et lu avec beaucoup d'intérêt les procédés de MM. les Instituteurs de l'Association du district de Québec, et le programme imprimé de la même que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous en sais le meilleur gré.

Les efforts de MM. les Instituteurs de l'Association sont très louables, et j'espère que les succès qu'ils obtiendront répondra amplement à tout ce qu'ils s'imposent d'une manière si généreuse et si méritoire pour l'avancement de l'éducation populaire dans le pays. Je vois avec un indigne plaisir que l'Association de Québec met en pratique l'avis, le conseil que, dès le début, j'ai donné aux deux associations, Courage donc et persévérance.

Cependant, je regrette de voir que l'appréhension témoignée encore de l'athéisme d'un différence de MM. les Instituteurs du district de Québec, relativement à l'examen exigible pour le premier de juillet prochain. Vingt-six instituteurs ont été admis au dernier examen des bureaux des examinateurs pour le district de Montréal, tandis qu'à Québec on n'en a admis que deux!

Je désire faire connaître à tous les instituteurs, surtout à ceux de l'Association du district de Québec, par votre entremise, combien je regretterais que l'époque à laquelle un certificat de capacité sera exigé, les surprendrait sans en être munis, généralement au moins. L'obtention de ce certificat serait le moyen de rassurer les contribuables à l'endroit des qualifications exigibles des instituteurs, en donnant aux impétrants un caractère égal, et aux autorités un titre incontestable à leur confiance à cet égard. Il y va de l'intérêt des instituteurs aussi bien que de celui des enfants qui leur sont confiés. J'espère donc que MM. les Instituteurs s'empresseront de subir l'examen voulu par la loi.

J'ai l'honneur d'être,
Cher monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
J. B. MEILLEUR, S. E.

—Frisette, continua Mathias en changeant de voix, tu as une taille de guêpe, sais-tu cela? des yeux à incendier une caserne de Hussards et des dents...

Pendant que Frisette était devant lui si lencieuse et triste, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps, il se prit à regarder comme s'il la voyait pour la première fois.

— Bonne femme, murmura-t-il entre ses dents.

Tout à coup il se mit le front dans la main gauche tandis que sa main droite se jouait négligemment dans sa robe touffue; c'était chez Mathias le signe certain d'une profonde méditation.

Frisette, qui pensait toujours au papier, regarda l'étudiant dont la tête s'était relevée.

Elle s'approcha tout doucement de lui et lui dit à demi voix comme si elle eût eu peur d'être entendue du dehors.

— Souviens-toi que si tu ne m'écoutes pas, il t'arrivera malheur... Mais, à quoi pense-t-il donc, s'écria-t-elle en le voyant dans la plus grande immobilité; et se penchant bien triste à son oreille, elle répéta sa phrase.

— Laisse-moi donc, Frisette, fit Mathias brusquement, je compose.

— Quoi donc? répondit celle-ci, effrayée sans s'en rendre compte.

— Une ode à Frisette.

— Une ode!... qu'est-ce que c'est que ça? — Innocente créature, dit Mathias en relevant la tête et prenant un air gracieux, voilà ce que c'est.

Et il déclama les vers suivants qu'il venait de composer:

Rien n'est si beau que ma Frisette,
Avec sa blanche coloriette,
Sa lèvres rose et son œil noir.

— Ça s'appelle une ode, ça! comme c'est gentil, s'écria la jeune femme.

Elle était toute rouge de joie; elle avait oublié ses idées noires; la joie était revenue à son cœur et la couleur à ses joues. D'ailleurs, le chagrin chez elle était comme un nuage dans le ciel; le premier souffle le faisait disparaître.

— Comme il faut être savant, pensa-t-elle, pour faire des choses comme ça.

Mathias garda de nouveau le silence. Il était répléty dans sa poétique méditation.

— Il recompose mon ode, se dit tout bas Frisette.

Et elle alla, sans faire de bruit, s'asseoir dans un petit coin.

Un quart d'heure après, Frisette s'était endormie de son côté, en attendant la fin de son ode; et Mathias, de son côté, en la composant.

Nous sommes malgré nous obligés souvent de revenir sur nos pas pour mener de front les différents épisodes qui composent ce drame et de son ambition macérée. Nous avons vu Arthur de Savermy donnant ses pensées, son cœur et son âme à une fatale passion; nous

FEUILLETON.
LE MONTAGNARD
OU LES
DEUX REPUBLIQUES.
1793—1848.
(Seconde partie—1848.)
La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
G. D. V.
CHAPITRE SEPTIÈME.
(Suite.)
— Au contraire, ma mie, ça finira bien; il y a assez longtemps qu'on nous tient liés comme des volailles dans un panier. Le temps de l'émancipation est venu et les niles ont poussé.
— Mon pauvre homme, ça toujours été la manie de...
— Que veux-tu? ça fouette le sang, ça jette du piquant dans la vie, et puis, on n'a pas besoin pour cela de passer d'examen, ça me va comme un gant. Qu'est-ce que tu veux, il faut bien faire quelque chose.
Frisette était triste, elle ne répondit pas.

avons assis à cette ride et honteuse comédie de la princesse Pallucci, et devant nous s'est déroulée la trame du plus perfide complot. Hier, c'était Mathias, insouciant de bien comme du mal, et servant d'instrument à cette bande noire de la civilisation.

Que le lecteur nous permette de le transporter aujourd'hui à la mansarde du vieux soldat dominique.

Ce sont ces gouttes d'eau d'une même source que j'ai posées le même vent, qui doit entraîner le même courant rapide. Il n'est pas une seule goutte à laquelle ne viennent frapper ces mains empoussiées, pas un lambeau du cœur humain qu'elles n'aient cherché à attirer à eux.

Orgueil, amour, oisiveté, misère, quelque forme que prenne la douleur ou la passion, sont là, toujours là, hâtes infatigables, démons acharnés. Tous ces drames de la vie intime, de la vie réelle, se passent simultanément.

Le vieux soldat que nous avons laissé pâle et malade, couché sur le grabat de sa mansarde, et que nous avons une fois encore rencontré au marché des innocents, le jour où La Vrillière se rendait chez Martini, a retrouvé autant qu'il le pouvait la santé du corps; mais avec elle sont venues de nouveau l'assailir les cruels inquiétudes de sa vie misérable.

La générosité d'Arthur De Savermy avait repoussé la main rapace de l'huissier Riffard; mais les sbires voués à la destruction sociale ont marqué du doigt Dominique, et ce n'est pas facilement qu'ils lâcheront leur proie; serpens tortueux, ils se glissent partout pour em-

poisonner toutes les croyances et féconder à leur profit toutes les larmes.

Dominique, cependant, luit avec la force de la résignation et le courage d'un soldat contre l'adversité qui le poursuit et l'étreint; car il a deux espérances: d'abord, une petite somme d'argent compromise dans une faillite mais dont on lui assure au moins recouvrer la moitié; ensuite un modeste emploi qu'il cherche à obtenir dans les bureaux du ministère de la guerre.

Mais le jour est venu où la fatalité doit couler inexorablement cette tête que les années et les fatigues ont blanchie.

Le matin de bonne heure Dominique s'était rendu au ministère de la guerre; car il avait appris par un garçon de bureau qu'il allait enfin être pourvu à l'emploi qu'il sollicitait depuis si longtemps.

Le chef de bureau auquel, Dominique s'adressa après plus de deux heures d'attente, lui répondit fort tranquillement sans même lever la tête:

— On a disposé de cet emploi depuis huit jours.

— On a disposé de... murmura Dominique, que ce coup inattendu frappait si cruellement; le chef du cabinet du ministre n'avait cependant promis...

— Je ne sais pas ce qu'il vous avait promis, mais je vous le répète, l'emploi dont vous parlez n'est plus vacant.

— Mais, monsieur, je suis un vieux soldat... Ces mots furent prononcés avec une telle désolation, que le chef de bureau leva enfin

— Frisette, continua Mathias en changeant de voix, tu as une taille de guêpe, sais-tu cela? des yeux à incendier une caserne de Hussards et des dents...

Pendant que Frisette était devant lui si lencieuse et triste, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps, il se prit à regarder comme s'il la voyait pour la première fois.

— Bonne femme, murmura-t-il entre ses dents.

Tout à coup il se mit le front dans la main gauche tandis que sa main droite se jouait négligemment dans sa robe touffue; c'était chez Mathias le signe certain d'une profonde méditation.

Frisette, qui pensait toujours au papier, regarda l'étudiant dont la tête s'était relevée.

Elle s'approcha tout doucement de lui et lui dit à demi voix comme si elle eût eu peur d'être entendue du dehors.

— Souviens-toi que si tu ne m'écoutes pas, il t'arrivera malheur... Mais, à quoi pense-t-il donc, s'écria-t-elle en le voyant dans la plus grande immobilité; et se penchant bien triste à son oreille, elle répéta sa phrase.

— Laisse-moi donc, Frisette, fit Mathias brusquement, je compose.

— Quoi donc? répondit celle-ci, effrayée sans s'en rendre compte.

— Une ode à Frisette.

— Une ode!... qu'est-ce que c'est que ça? — Innocente créature, dit Mathias en relevant la tête et prenant un air gracieux, voilà ce que c'est.

Et il déclama les vers suivants qu'il venait de composer:

Rien n'est si beau que ma Frisette,
Avec sa blanche coloriette,
Sa lèvres rose et son œil noir.

— Ça s'appelle une ode, ça! comme c'est gentil, s'écria la jeune femme.

Elle était toute rouge de joie; elle avait oublié ses idées noires; la joie était revenue à son cœur et la couleur à ses joues. D'ailleurs, le chagrin chez elle était comme un nuage dans le ciel; le premier souffle le faisait disparaître.

— Comme il faut être savant, pensa-t-elle, pour faire des choses comme ça.

Mathias garda de nouveau le silence. Il était répléty dans sa poétique méditation.

— Il recompose mon ode, se dit tout bas Frisette.

Et elle alla, sans faire de bruit, s'asseoir dans un petit coin.

Un quart d'heure après, Frisette s'était endormie de son côté, en attendant la fin de son ode; et Mathias, de son côté, en la composant.

Nous sommes malgré nous obligés souvent de revenir sur nos pas pour mener de front les différents épisodes qui composent ce drame et de son ambition macérée. Nous avons vu Arthur de Savermy donnant ses pensées, son cœur et son âme à une fatale passion; nous

poisonner toutes les croyances et féconder à leur profit toutes les larmes.

Dominique, cependant, luit avec la force de la résignation et le courage d'un soldat contre l'adversité qui le poursuit et l'étreint; car il a deux espérances: d'abord, une petite somme d'argent compromise dans une faillite mais dont on lui assure au moins recouvrer la moitié; ensuite un modeste emploi qu'il cherche à obtenir dans les bureaux du ministère de la guerre.

Mais le jour est venu où la fatalité doit couler inexorablement cette tête que les années et les fatigues ont blanchie.

Le matin de bonne heure Dominique s'était rendu au ministère de la guerre; car il avait appris par un garçon de bureau qu'il allait enfin être pourvu à l'emploi qu'il sollicitait depuis si longtemps.

Le chef de bureau auquel, Dominique s'adressa après plus de deux heures d'attente, lui répondit fort tranquillement sans même lever la tête:

— On a disposé de cet emploi depuis huit jours.

— On a disposé de... murmura Dominique, que ce coup inattendu frappait si cruellement; le chef du cabinet du ministre n'avait cependant promis...

— Je ne sais pas ce qu'il vous avait promis, mais je vous le répète, l'emploi dont vous parlez n'est plus vacant.

— Mais, monsieur, je suis un vieux soldat... Ces mots furent prononcés avec une telle désolation, que le chef de bureau leva enfin

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 11 MAI 1852.

PREMIER PAFE:—Correspondance Lyonnaise.—L'Association des Instituteurs du district de Quebec.

Mgr Taché, Evêque d'Arath, est parti hier pour la Rivière Rouge, accompagné du Rév. P. Grollier, O. M. J., et de M. A. Laconibe, prêtre de ce diocèse.

Dimanche prochain, 16 mai, la bénédiction d'une cloche destinée au Bon Pasteur doit avoir lieu dans la chapelle de ce monastère.

Les citoyens de Montréal auront ainsi l'occasion de témoigner de leur bienveillance envers l'utile et si intéressante communauté des Sœurs de Charité de N. D. du Bon Pasteur.

Le Bourbonnais.

Nous annonçons dans notre dernière feuille une lettre de quatre canadiens de ce district nous communiquant le résultat de leur exploration récente de la terre de Bourbonnais.

Ces quatre cultivateurs, les uns de la paroisse St. Jacques de l'Acadian, les autres de St. Julien, se nomment: Stanislas Lamarque, Jacques Gibeau, Jules Mireau et Théophile Bruyère.

Induits par les descriptions « magnifiques » du Bourbonnais, qu'avaient publiées M. M. Chiniquy et Conjoint, ils partirent le 23 mars dernier, pour les terres, sous leurs familles, après avoir, comme nous l'avons dit déjà,

« fait la folie de vendre leurs biens » dans l'intention d'acheter d'autres terres à Bourbonnais. Ils voyageèrent péniblement et dépensèrent cinq cents plus de trente piastres, de Montréal à Chicago, où ils arrivèrent le matin du Dimanche des Rameaux, « et, ajoutent-ils, par un temps bien froid et un terrible verglas.

Nos voyageurs expriment l'étonnement que leur cause « une bordée affreuse de neige » accompagnée d'un vent de nord-est glacial, dont ils furent assaillis au sortir de l'église, au quel, d'après la peinture qu'on leur a fait du climat des Illinois (1) n'avaient pas cru voir de neige, encore moins trouver « l'hiver du Canada, à Chicago, au mois d'avril ! » Cette neige produisit une couche d'un pied de hauteur. La lettre ajoute à ce sujet qu'un témoignage des habitants de Chicago et du Bourbonnais, « il en avait tombé autant au mois de novembre, et qu'elle était restée dure et ferme près de deux mois, et en assez grande abondance pour chasser en traîneaux. » Ce brouillard tempêteux dura toute la journée

(1) La neige 7 est inconcue devrait quelq'un du Montréal.

du dimanche, toute la nuit suivante et la journée entière du lendemain. Le froid et la poûderie étaient tels, que les voyageurs n'en avaient pas éprouvé de plus durs en Canada.

Le lundi, lendemain du Dimanche des Rameaux, les quatre émigrés s'encheminèrent vers le Bourbonnais « dans un énorme ruggon traîné par deux chevaux, qu'ils payèrent fort bien 15 piastres à part leurs dépenses. » Bourbonnais est à 60 « ans milles » (1) de Chicago; ils y arrivèrent enfin le Jeudi Saint, à midi, après deux journées et demi de pénible voyage à travers des plaines marécageuses. La rareté des vivres à Bourbonnais fut cause que l'hôtelier de l'endroit, dont la maison est située près de la chapelle, n'eût à leur offrir que du « gros land salé, » dîner dont ils se seraient bien contentés à tout autre jour que le Jeudi-Saint.

Nous laisserons parler ici nos correspondants, dont le style, peu grammatical il est vrai, n'en est pas moins expressif et clair:

« Après avoir tant bien que mal apaisé un peu la faim dévorante que nous avions, nous sommes sortis pour visiter le célèbre village de Bourbonnais, composé en tout de trente pauvres et chétives maisons, d'exception de la maison de M. Levasseur et de M. Flageolle, qui approchent un peu de nos belles maisons de campagne du Canada. Nous avons rôlé partout, et partout nous offrait le dégoûtant spectacle de paucres lieux de places nouvelles, privées de toutes sortes de charmes, de douceurs et d'agréments de la vie.

« Je te dis là—(est M. Stanislas Lamarque qui, écrivant à sa femme, est corrobore par ses trois compagnons de voyage) « Je te dis là la pure vérité devant le bon Dieu qui m'entend, et tous mes compagnons avec moi, nous avons vu à Bourbonnais pendant les 12 jours que nous avons vécu en tout sens, de misères, de pauvreté, de gêne et de privations de toutes les manières, que nous en avons jamais vu de pareilles en aucune place en Canada. » (2)

« Point de bois ni pour les clôtures, ni pour se chauffer, ni pour se brûler, qu'à une très grande distance, qu'avec beaucoup de frais, de peines, et beaucoup d'argent. »

« Tout à Bourbonnais, ont la gêne et la misère. Là point de granges, point d'étables, point de curies. Ils en ont besoin pour le moins tout autant que nous autres en Canada; ils n'en ont pas, parceque j'ai vu que la plupart sont trop pauvres pour se les procurer. » (3)

Cette misère à Bourbonnais se trouva pleinement confirmée aux yeux des voyageurs par le grand nombre de terres que les colons

(1) Le Montréal Canadien ditait 21 milles, tronpaill de 39 milles seulement au dépens de la vérité.

(2) Vos lecteurs ont vu de la peine à me croire si je vous disais ce que j'ai vu de bonheur et de prospérité parmi les Canadiens de Bourbonnais... C'est à peine si on en voit ses propres yeux. (Lettre du Rév. M. Chiniquy aux Mélanges Religieux, le 22 août 1851.)

(3) On raconte (à Bourbonnais) « des campagnes, et d'une richesse sans égale. » (Lettre du Rév. M. Chiniquy aux Mélanges Religieux, le 22 août 1851.)

offrirent de leur vendre. Nous empruntâmes-les en les termes de la lettre:—

« Partout le monde nous caressait, nous écrivait presque pour nous vendre les terres. On avait pu acheter toutes les terres de Bourbonnais si on avait voulu et pu les acheter, tant le monde nous pressait et nous tourmentait pour nous les vendre. Mais pas si sot! Ça sentait trop mauvais que cet empressement et se débarrasser ainsi de leurs terres si belles, si riches, si avantageuses! (1) Nous n'avions en core mieux d'acheter nos belles terres de notre cher pays que de venir à choir et à ruser les mauvaises terres des plaines du Bourbonnais. »

Nous passons sur bien d'autres détails qui sont que des développements, et des critiques de quelques avances de M. Chiniquy à l'avantage des établissements de Bourbonnais.

Sur l'état sanitaire du Bourbonnais voici une assertion positive:—

« Je ne l'ai pas encore parlé des maladies et des fièvres tremblantes qui ravagent ces pauvres canadiens à Bourbonnais. C'est affreux comme les maladies et surtout les fièvres tremblantes sont dangereuses à Bourbonnais. Tiens, force de nous arrêter, car nous réservons bien d'autres choses à vous dire quand nous aurons le plaisir de vous revoir. Nous allons, Théophile Bruyère et moi, rester quelque temps à Chicago avant de descendre en Canada, mais Jacques Gibeau et Jules Mireau, 2, desendent tout de suite sans retarder plus longtemps, aussitôt que la navigation le permettra. Nous les suivons bientôt de près. Il y a 40 personnes de Bourbonnais qui décampent de là avec eux. Il en descendra encore bien plus un peu plus tard. Je n'ai pas pu surprendre que, dans trois ou quatre ans les trois quarts des Canadiens qui sont à Bourbonnais, en partant, s'ât pour retourner en Canada soit pour aller chercher la bonne aventure en d'autres lieux. »

La lettre ajoute que quatre familles en machines venaient de s'embarquer à Chicago pour revenir, et que, selon des rapports qui circulaient, cinquante familles au moins des endroits circonvoisins allaient joindre au nombre des départs et « pher bagage » dans le cours du printemps.

Le passage suivant est assez remarquable: « J'ajoute encore avant de finir que plusieurs habitants de Bourbonnais, seroient un barre canadien. M. Seguin nous a dit à la porte de l'Eglise en présence de tout le monde, que les rapports qui ont été faits l'automne dernier dans des assemblées à Bourbonnais, par des commerçants aux habitants du Sagunay, étoient tous pleins d'exagérations et de mensonges pour tromper le monde. Que les gens du Sagunay soient donc bien en leurs gardes. Qu'ils attendent l'arrivée en milieu d'eux de M. André Ross qu'ils ont député l'automne dernier pour voir et faire rapport à ses compatriotes si toutes les belles choses qu'on avait dites de ces quartiers là étoient vraies. Ah! lui en a à dire bien plus que nous autres encore, car il y a des hivers, et par conséquent étudier le pays et caprimenté sa misère. »

Nous venons de donner publicé aux passages les plus saillants de la lettre de M. Lamarque et de ses compagnons de voyage; le but d'utilité en cela se trouve atteint. Si nous nous dispensons de reproduire l'expression de sentiments un peu amers envers quelques personnes, ce n'est pas que, dans les circonstances où nos correspondants se paignent l'a voir été placés, leur émotion ne soit assez naturelle, mais nous nous sommes décidé à n'en insérer dans cette feuille au-delà de ce que l'intérêt public ou celui des parties concernées requiert du journaliste en pareil cas.

(1) « Déjà plus de mille familles, depuis cinq à six ans, se sont dirigées vers ces lieux fortunés, et j'ai vu devant moi, pendant mon voyage, des familles entières, avec leurs chevaux, montent pour y recueillir leur part de prospérité, que la Dieu Providence donne, avec tant de facilité et de profusion, à ceux qui s'y établissent. » (Lettre du Rév. M. Chiniquy aux Mélanges Religieux, le 22 août 1851.)

(2) M. Mireau est passé à Montréal l'un de ces derniers jours. Un particulier éminemment respectable nous fait savoir que ce Canadien raconte du Bourbonnais des choses exactes conformes à la lettre que nous analysons. Il rapporte qu'en effet il n'a jamais vu un pays si pauvre et si désavantageux pour les colons canadiens que le Bourbonnais. C'est à un tel point que Mr. Mireau et y a eu des habitants qui, après avoir vendu leurs terres ici, sont obligés de servir à Bourbonnais comme journaliers à 30 et 40 sols par jour. (Réd.)

(3) « Déjà plus de mille familles, depuis cinq à six ans, se sont dirigées vers ces lieux fortunés, et j'ai vu devant moi, pendant mon voyage, des familles entières, avec leurs chevaux, montent pour y recueillir leur part de prospérité, que la Dieu Providence donne, avec tant de facilité et de profusion, à ceux qui s'y établissent. » (Lettre du Rév. M. Chiniquy aux Mélanges Religieux, le 22 août 1851.)

Nouvelles de Bourbonnais plus récentes.

M. J. A. Lebel, prêtre canadien, aujourd'hui missionnaire à Chicago (Illinois), adresse au journal Le Pays, à la date du 30 avril, une lettre pleine de détails sur le Bourbonnais. Nous croyons devoir en transcrire la partie essentielle qui confirme de tout point nos derniers renseignements sur le même sujet.

« J'ajoute que, s'il était vrai qu'il y avait aux Illinois des avantages supérieurs, sous quelques rapports, à ceux qu'offrent, pour le présent, quelques places nouvelles et nouvelles du Canada, ces avantages, réels ou prétendus, n'existent pas, généralement parlant, pour le canadien qui émigre aux Illinois; parce que, je le dis ici, le front dans la poussière et la douleur dans l'âme, parce que, de tous côtés d'événements qui nous arrivent ici tous les jours de presque tous les coins du monde, le Canadien est celui qui exploite avec le moins de profit les ressources qu'offre ce vaste territoire; qui y vit le plus misérable, le plus confondu, le plus abandonné, le moins encouragé, et la dupe la plus fréquente des Yankee tricksters. . . . parce que les Canadiens, généralement parlant, ne sont pas encore en calcul, ni préparés à émigrer un milieu d'une population si difficile d'usages, de mœurs, d'instruction, de langage et de religion. »

« Le Canadien des Illinois ne vit donc pas, généralement parlant, ni plus à l'aise, ni plus riche, ni plus heureux que celui du Canada. Non, certainement non; mais au contraire, je vous en ai vu aux Illinois moins riche, moins à l'aise et moins heureux qu'en Canada. Pourquoi? Je vais vous le dire au dépit des choses inévitables qu'on a dites de ces endroits que les bons Canadiens du Canada se figurent être tout bonnement de vrais paradis terrestres, en prenant malheureusement pour argent comptant les belles phrases aratoires, les priettes pitoyables de couplables exagérations qui font de ces localités des personnes dont « le zèle qu'ils déploient dans cette affaire pourrait y faire supporter avec eux que du patriotisme. » . . . comme la dernière mentionné signalé le Pays, avec tant d'abus et de discernement. »

« 1° Le climat des Illinois est beaucoup moins sain que le climat du Canada. »

« 2° La température est beaucoup plus variable aux Illinois qu'en Canada. »

« 3° L'air, chargé de miasmes pestilentiels, qui s'élevaient de toutes parts de ces basses et marécageuses prairies, est par conséquent beaucoup plus pur que le bon air qu'on respire en Canada. »

« 4° Les rhumatismes, les maladies de toutes les espèces, le choléra (les fièvres tremblantes, inconnues en Canada) sont plus fréquents, plus dangereuses, plus mortelles aux Illinois qu'en Canada, occasionnées par l'atmosphère chargée d'humidité et de vapeurs délétères, etc. »

« 5° Les pluies et les grandes tempêtes sont plus fréquentes aux Illinois qu'en Canada; le tonnerre est aussi plus fréquent, plus effrayant et plus fatal aux Illinois qu'en Canada. »

« 6° L'eau qu'on boit aux Illinois est moins bonne que l'eau qu'on boit en Canada. »

« 7° Les écrivains, presque à toutes les saisons de l'année, mais spécialement au printemps et en automne, demeurent dans une affreuse condition, et par conséquent les chiens aux Illinois sont beaucoup plus mauvais qu'en Canada. »

« 8° Les provisions en général, pain, farine, viandes, lard, bœuf, veau, mouton, œuf, beurre, fromage, sucre, café, thé, etc., sont aussi chers et souvent plus chers aux Illinois qu'en Canada. »

« 9° L'hiver est presque aussi long et presque aussi froid aux Illinois qu'en Canada. Le thermomètre était cet hiver, en quelques parties des Illinois, 34 degrés au-dessous de zéro de Fahrenheit, pendant que le plus grand froid en Canada y était à 36 degrés du même. Je n'ai jamais tant souffert ni pâti du froid en Canada, comme j'en ai souffert et pâti pendant les deux mois d'hivers que j'ai passés à Chicago. »

« 10° Les maisons sont beaucoup plus mal bâties, beaucoup plus froides et moins élégantes aux Illinois qu'en Canada. »

« 11° Les poêles sont beaucoup plus chers, moins bons et moins confortables aux Illinois que nos poêles en Canada. »

« 12° Les chaudières de l'école sont beaucoup plus grandes et beaucoup plus inappropiables aux Illinois qu'en Canada. »

« 13° Les terres du Canada poussent généralement mieux, le blé, l'avoine, l'orge, les pois et les patates que les terres des Illinois. »

« 14° La difficulté de se procurer toutes espèces de bois, pour la chauffage, pour les clôtures, pour la charpente, pour bâtir, etc., est beaucoup plus grande aux Illinois qu'en Canada. »

« 15° Les loyers des maisons sont beaucoup plus chers aux Illinois qu'en Canada. »

« 16° Le foin et toutes les espèces de fourrage sont moins bons et moins gras aux Illinois qu'en Canada. »

« 17° L'automne et le printemps sont plus humides, plus venteux et plus mal-sains aux Illinois qu'en Canada. »

« 18° Les vaches sont plus chères et moins bonnes; les chevaux sont aussi chers et moins bons aux Illinois qu'en Canada. »

« 19° Les voyages aux villes et aux marchés pour les habitants éloignés dans les campagnes sont beaucoup plus coûteux aux Illinois qu'en Canada. »

« 20° Les grémens de labour et autres appareils pour la culture sont beaucoup plus chers aux Illinois qu'en Canada. »

« 21° Les voitures généralement grossières, sont beaucoup plus chères, plus inconfortables, beaucoup plus matérielles, et par conséquent beaucoup plus inférieures aux Illinois à nos voitures du Canada. »

« 22° La végétation en général n'est guère plus de bonne heure, et est moins vigoureuse aux Illinois qu'en Canada. »

« 23° Les terres en général sont beaucoup plus difficiles à obtenir aux Illinois qu'en Canada; les terres du gouvernement, de l'état et des chemins de fer sont plus chères aux Illinois que les terres du gouvernement au Canada. »

« 24° Les taxes de toutes les espèces sont beaucoup

plus nombreuses, plus fortes et plus onéreuses aux Illinois qu'en Canada.

« 25° Les habitations en général, d'hommes et de femmes, de même que les chaumières, sont moins bons aussi chers aux Illinois qu'en Canada. »

« 26° Les églises sont moins belles, moins riches et bien plus rares aux Illinois qu'en Canada. »

« 27° La religion est moins belle; je me trompe la religion est belle partout; mais son culte est beaucoup plus beau, plus grandiose, plus imposant, plus imposant au Canada qu'aux Illinois. »

« 28° La religion est beaucoup mieux pratiquée par les Canadiens au Canada que par les Canadiens aux Illinois. Que de tristes et pénibles choses j'aurais à dire des Canadiens aux Illinois à l'article religieux. »

« Ajoutez à cela l'infirmité Canadienne qui s'exporte pour venir aux Illinois, « supposé qu'il peut y avoir quelque avantage en fait d'intérêts purement matériels, « laisse derrière lui tout ce que l'homme a de cher et tout ce qui peut pour lui devenir la source des plus dures et des plus nobles jouissances, parents, familles, amis, liaisons de toute espèce sur le sol de la patrie. » Voilà ce que je connais des Illinois et ce que j'avais à en dire à l'endroit d'un Canadien. Voilà pourquoi je suis souverainement opposé à l'émigration des Canadiens aux Illinois et à Bourbonnais. — C'est parce que j'aime sincèrement mes compatriotes, tout autant, et, je crois, plus que ceux qui, en les laissant et les trompant, font hypocritement la pompeuse profession de les aimer, que je voudrais qu'ils restassent tous au Canada: s'ils sont pauvres, qu'ils restent au Canada; s'ils sont riches, qu'ils restent encore au Canada! C'est parce que j'aime mon pays, que je vois, avec indignation, les efforts coupables de ceux qui ont entrepris la déplorable mission de dépeupler le Canada pour faire émigrer les Canadiens en masse vers les Illinois et à Bourbonnais. — Je respecte profondément les intentions du bien digne évêque à la voix duquel j'ai bûché le Canada, lorsqu'il m'a assigné la place de « moyennement un bien triste avenir » pour les raisons que je viens de mentionner et pour bien d'autres encore, c'est du profond de mon âme et de l'intime conviction d'une conscience que je fais un appel au patriotisme de mes compatriotes de rester sur le sol natal, afin de leur épargner bien des regrets, des déceptions, de l'ennui de la misère, et surtout de leur éviter le « bien triste avenir qu'on leur prépare » en précitant directement ou indirectement de bonne foi ou de mauvaise foi, l'émigration canadienne aux Illinois et à Bourbonnais. »

Votre tout dévoué, J. A. LEBEL, Ptre et Pasteur de l'Eglise Canadienne et Française, St. Louis de Chicago.

Chicago, 30 avril 1852.

Le post-scriptum suivant de la lettre de M. Lebel fera certainement plaisir à ceux de nos compatriotes sur le point d'émigrer aux Illinois ou qui le feront plus tard. C'est à eux qu'il s'adresse en ces termes: « Je serais toujours heureux de recevoir chez moi mes chers compatriotes canadiens voyageant, ou se rendant aux Illinois, qui doivent passer par Chicago, et de leur rendre de bon cœur, tous les services qu'il sera en mon pouvoir, dans les circonstances embarrassantes d'une arrivée, surtout armes et bagages, dans une place étrangère, ou bien des pièges et des dangers qui les environnent. Demandez à être conduits à l'Eglise française. »

Dans une lettre qu'il nous fait l'honneur de nous adresser, le Rév. M. Chiniquy nous annonce que, loin d'être favorable à l'émigration des Canadiens à Bourbonnais, « il y est opposé de toutes ses forces. »

Nous devons rappeler qu'en effet M. Chiniquy, dans sa lettre du 22 août 1851, (V. les Mélanges de cette date), prévoit qu'on lui fera le reproche contraire. Il dit: « Ici, on va probablement me dire: « Mais, « est-ce que vous avez envie de dépeupler le Canada? votre intention est-elle d'inviter « vos compatriotes à émigrer en masse vers « les Illinois? »

« Non; mille fois non, telle n'est pas ma pensée. »

La pensée de M. Chiniquy n'était donc pas de favoriser l'émigration; mais que voulait-il? Lui-même encore nous le dit en ajoutant, à la vue de l'émigration « qu'il déplore » cette explication: « Eh bien, puisque nous ne pouvons arrêter l'émigration, il ne nous reste plus qu'à la diriger de manière à ce qu'elle soit le moins funeste possible à nos compatriotes. »

M. Chiniquy veut diriger l'émigration, non l'activer; il veut la rendre propre à l'émigrant, non la lui recommander; lui faire retrouver sa nationalité sur un sol d'adoption, non lui prescrire d'acquiescer à la patrie natale; enfin, venir au secours de ses nécessités dans l'émigration, plutôt que lui faire de l'émigration une nécessité. « Telle est, sans doute, l'idée de M. Chiniquy; et nous le recommandons volontiers en relisant sa lettre de 1851; mais il faut le suivre dans les développements de cette idée pour comprendre comment elle a pu séduire les esprits au point de donner à l'émigration aux Illinois une extension continue, illimitée, alarmante,

tête et fut visiblement émue à la vue de Dominique et surtout du ruban rouge qu'il avait à sa boutonnière.

« Vous avez votre retraite, mon brave! — Je n'en ai pas, monsieur, je n'avais pas droit à une retraite quand j'ai quitté le service. C'est la loi, je ne m'en plains pas; je n'ai que moi. »

« Voulez-vous faire une demande de secours au ministre? — Une demande de secours! répéta Dominique en redressant la tête, non, merci, monsieur, je ne mange pas de ce pain là. S'il y avait dans vos bureaux une place, quelque petite quelle soit, ça m'est égal! »

« Non, mon ami, mais donnez moi votre nom, j'en parlerai au ministre, et nous tâcherons. »

« J'ai bien souvent donné mon nom, monsieur Dominique, ex-sous officier dans la garde, décoré sur le champ de bataille de Smolensk, rue des postes, 19... Et pensez-vous que bientôt?.. se hasardait-il à dire. »

« Ah! moi brave, les emplois vacants sont rares; ça sera peut-être long. — C'est à dire qu'il ne faut plus espérer? reprit le vieux soldat. — Le chef de bureau s'était remis à son travail.

Dominique prit son chapeau, étouffa un gros soupir qui soulevait sa poitrine, et sortit des bureaux. — Il était venu là, le cœur joyeux, plein d'espérance; hélas! il s'en retournait chez lui triste et brisé par le plus profond découragement.

« Voilà bien longtemps que je souffre et que je lutte, murmura-t-il tout bas. Pauvre Madeleine!.. »

Il arriva rue des postes. Tout en montant l'escalier, il se disait: — Au moins, que la pauvre enfant ne se doute de rien; il sera toujours temps de lui apprendre la triste vérité.

Au moment où il ouvrit la porte de la mansarde, Madeleine courut à lui; elle tenait une lettre.

« Tiens, père, dit-elle, voici une lettre du pays; ouvre la vite. — Une lettre! répéta Dominique. — Elle t'annonce peut-être une bonne nouvelle. — Dieu le veuille! murmura le vieux soldat, en débouchant la lettre d'une main qui tremblait malgré lui. — Tout à coup son visage pâlit, et sans prononcer un mot, il se cacha le visage. — Oh! mon père!.. mon père!.. dit Madeleine en appuyant ses mains sur celles de son père. — Le vieux soldat ne répondit rien, il resta immobile et sans voix, se remémorant les bras retombèrent le long de son corps, et haïsèrent voir ses traits empreints de la plus profonde désolation.

Un silence bien douloureux régnait dans la pauvre mansarde. Le silence parfois est plus affreux que les plaintes, les gémissements et les cris. — Enfin, Dominique, qui était resté debout devant la porte, se laissa tomber sur une chaise,

puis, comme s'il eût douté de ce qu'il y avait là, il regarda avec une muette attention la lettre qu'il venait de recevoir.

« Madeleine s'était doucement agenouillée devant lui, son cœur battait et ses yeux étaient mouillés. — Oh! ma pauvre enfant!.. ma pauvre enfant!.. murmura-t-il tout à coup en prenant la tête de Madeleine et en l'attirant à lui.. tout est perdu!.. tout!.. — Cette lettre?.. — Cette lettre m'apprend que la somme d'argent sur laquelle je comptais comme dernière espérance, si elle n'est entièrement perdue, ne pourra être payée qu'à une époque reculée dont il est impossible même de fixer le terme. — Il se leva d'un mouvement brusque et, s'éloignant sa fille d'un de ses bras: — Oh! s'écria-t-il, Dieu est parfois bien injuste et bien cruel! — Mon père!.. mon père!.. dit Madeleine, ne parlez pas ainsi, je vous en supplie. — Oui, Dieu est injuste et cruel de ne pas jeter un regard de pitié sur ceux qui souffrent et qui n'ont pas mérité de souffrir. — Pourquoi désespérer ainsi? — Parceque la douleur et la résignation ont des horques, Madeleine; parce que le courage s'épuise et que le cœur se révolte à la fin! — Pourquoi la joie, la fortune, le bonheur sont-ils le partage de quelques-uns, tandis que d'autres n'ont jamais que larmes, misère et désespoir? Pourquoi faut-il qu'il y ait des êtres fatalement marqués par le sort, pour souffrir

toujours et sans cesse? Oh! si je ne l'avais pas, Madeleine, auprès de moi, qu'est ce que ça me ferait?.. Je ne tiens pas tant à la vie, et l'on se brise bien facilement la tête contre la pierre d'un mur ou avec la balie d'un pistolet! — Mon père! c'est affreux ce que vous dites là! s'écria Madeleine inondée de larmes. — Croyez-vous donc que ceux qui ont la fortune, de riches habits, de belles voitures, de splendides hôtels, n'aient pas aussi leurs douleurs et leurs larmes!.. Croyez-vous qu'ils ne souffrent pas souvent aussi et ne pleurent pas au milieu de leurs richesses? C'est un moment dur à passer, père, mais tu verras. — Un moment, dit tu, Madeleine? reprit le vieux soldat en prenant les deux mains de sa fille qui s'était agenouillée devant lui, et en la regardant avec une fixité douloureuse; mais ce moment y a des heures éternelles. Oh! tu ne peux savoir combien il faut que je sois désolé, désespéré pour te parler ainsi; mais je te le dis, Madeleine, je ne crois plus à rien, ni à des jours meilleurs, ni à Dieu qui protège ceux qui souffrent.

Madeleine cacha sa tête dans ses mains avec un long sanglot. — Dominique l'écouta un instant pleurer, puis il se leva et se mit à marcher à grands pas: — Non, tu ne comprendras jamais, continua-t-il, ce que c'est pour un vieux soldat dont les moustaches ont blanchi avec l'honneur, d'avoir chaque jour de nouvelles humiliations devant lesquelles il faut se courber sans rien dire. Hier, c'était le propriétaire de cette maison qui venait demander son argent et me-

cher, si on ne le payait pas, de nous jeter à la porte comme des mendians et des vagabonds. Ce matin, cet emploi que je postule depuis plus de six mois et que m'avait été promis, eh bien! j'en ai eu un autre. — Comment, mon père! s'écria Madeleine en faisant un pas vers lui, cette place!.. — Je voulais encore de chercher ce nouveau maître; un autre plus beau que moi l'a obtenu. — Oh! mon Dieu! fit Madeleine en sanglotant. — Oui, un autre. Avait-il reçu celui-là des blessures au service de son pays? Non, il avait des protections.. vois tu, enfant, c'est injuste et mauvais ce que je te dis là; mais il y a des heures où tout le sang que l'on a dans les veines se change en fiel; où toutes les bonnes pensées du cœur deviennent haine et envie. Qu'allons devenir? Je n'avais plus d'espoir que dans cette somme d'argent qui devait nous arriver du pays... Oh! Madeleine!.. ma pauvre Madeleine!.. — Voyons, mon père, il ne faut pas se désoler; nous dépensons bien peu, je travaillerai plus encore, alors je deviendrai plus habile et je gagnerai d'avantage. — Je sais, chère enfant, que tu passerais les jours et les nuits à travailler, sans te plaindre, mais regarde les pauvres yeux, ils sont rouges à force de veiller, regarde tes pauvres joues que j'ai vues si roses, comme elles sont pâles aujourd'hui, tout cela parce que, pendant les heures du sommeil, tu pleures et tu travailles.

(A continuer.)

AUX AMATEURS
d'Estampes et Gravures.
Le Soussigné vient de recevoir par la voie de New-York...

APPAREIL MECANIQUE
SCIER LE BOIS.
LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à scier le bois...

A VENDRE
RENTÉ ANNUELLE FONCIÈRE, au Village de Providence, dans la Paroisse de St-Hyacinthe...

EAU DE PLANTAGENET.
Depuis le mois d'août 1851, j'ai reconnu l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande variété de maladies chroniques...

ACADEMIE
DE
ST. ANDRÉ D'ARMENTOUILL
COMITÉ DU LAC DES DEUX MONTAGNES,
DISTRICIT DE MONTREAL,
CANADA-EST.

CE nouvel établissement, avantageusement
situé sur les bords de la belle Rivière de
l'Ottawa entre les deux beaux villages de St.
André et de Carillon et placé sur la grande
voie de communication entre Montréal et
Bytown, est par conséquent d'un accès très-
facile pendant toutes les saisons de l'année...

REGLES.
Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.
Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes raisonnables, pour ne pas dire modiques.
Le prix de l'Académie est de \$4 par année scolaire, payable invariablement trois mois d'avance.
Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Evêques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. L. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER Ecus à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A St. ANDRÉ.
J. S. A. BERNIER, Ptre.
Directeur de l'Académie
Montréal 2 septembre 1850.

PEINTURES, HUILES, ETC.
Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin général de toutes les Peintures, HUILES, BROSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.
Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollections, et exécutés dans le plus court délai.
MICHEL MOSTER.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.
2EME EDITION.
TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE:
Lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les contrées de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de requ, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.
Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est de plus soignée, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER D'AOUT prochain.
Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ECOLES ELEMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir l'examen devant les bureaux des examinateurs.
LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.
P. GE. RON.
Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.
Montréal, 5 Août, 1851.

JOSEPH T. DORVAL,
AITRE-MENUISIER.
ATELIER, à la 4e. maison de l'encourture Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entre deux toutes ESPECE D'OUVREAGE en cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables. On s'efforcera toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.
Montréal, 23 septembre 1851.

COLLEGE JOUETTE
Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit:
1ère. Année.—Éléments des deux langues: (Anglais & Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.
2ème. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.
3ème. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.
4ème. Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.
5ème. Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.
6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.
Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la dictionation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.
La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.
CONDITIONS PAR AN.
Enseignement et logement. 3 0 0
Piano. 3 0 0
Musique. 1 10 0
Les autres instruments. 1 10 0
Dessin. 0 5 0
Abonnement à la bibliothèque. 0 2 0
CHAMPAGNEUR, Ptre.

DEPARTS DE LIVERPOOL
DES
Steamers Anglais de la Malle Royale
RELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.
Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York ne touchent pas à Halifax, ceux venant à Boston, y touchent pour débarquer et prendre les malles et les passagers:
Dép. de Liverpool arrivent à Montréal les
5 juillet. New-York. 22
12 Boston. 28
19 New-York. 5 août
26 Boston. 11
2 août New-York. 19
9 Boston. 25
16 New-York. 2 septembre
23 Boston. 8
30 New-York. 16
6 sept. Boston. 22
13 New-York. 30
20 Boston. 6 octobre
27 New-York. 14
4 octobre Boston. 20
11 New-York. 28
18 Boston. 4 novembre
25 New-York. 11
1 nov. Boston. 17
8 New-York. 25
5 Boston. 1 décembre
12 New-York. 9
29 Boston. 15
26 déc. New-York. 23
20 Boston. 5 janv. 1852.
Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous samedis, et des Etats-Unis tous les mercredis.

LOUIS RICARD,
AVOCAT:
RUE ST. VINCENT, No. 5.
Porte voisine de M. Louis Perrault.
Montréal, le 17 octobre 1851.
Un jeune homme, muni de bonnes recommandations, désirent se placer comme instituteur.
S'adresser à l'Evêché.
Montréal, 24 Av. 1852.

LIVRES
NOUVEAUX.
Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.
Il invite Messieurs, les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.
—Aussi—
Papeterie de toute espèce, tapisserie, chapeliers, médailliers, croix, parafumier, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler.
J. BYE ROLLAND.
Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION
Livres de Prières nouvellement arrivés de France.
Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite au même titre de ce même encouragement pour lui annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les premiers goûts de France,
—TELS QUE:
Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel, Imitation de Jésus-Christ, Vie de la Ste. Vierge, Vie de St. Joseph, Livre de Virg., Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.
Aussi un TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE:
Chapelets, Médailliers, Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Statues en Porcelaine, . . . du Bon-Pasteur, . . . de la Ste. Vierge, . . . de St. Joseph, . . . de l'Ange Gardien de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.
DE PLUS
Une très-grande collection d'IMAGES, au dentelle et en feuille, coloriées, maintenant à la disposition des chapeliers, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.
J. M. LAMOTHE,
Libraire.
Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.
Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qu'il se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUREUR, Organiste.
Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.
On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOMBSVILLE DE SHERBROOK, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.
S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.

SAMUEL R. WARREN.
No. 10, RUE SAINT JOSEPH.
FABRICANT ET TOUT GRAND DÉTAILLANT DE TOUS INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN TOUS GENRES.
Description de l'orgue de tout genre et de tous instruments de musique en tous genres.
LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garantis, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes.
Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des FORT-PIANOS, est de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'Europe.
Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, L'HARMONIUM et le AELOPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangements (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Fort-Pianos, et coûtent très-peu.
N. B.—On n'a fait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom D'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une parfaite notion de ce que signifie la FABRIQUE de ces instruments, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles ne peuvent en aucun rapport un travail à désirer, que celui de leur acheter et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on désigne du nom D'ORGUE.
Montréal, 10 Septembre 1851.

LIVRES NOUVEAUX.
LE TRIOMPHE DE L'EVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde devenu des ennemis du philo-sophie moderne; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Bayard Des Echelles, 1 gros vol. 89.
G. A. M. Manuel des Confesseurs, 2e édition, 16. du Ptre sanctifié pour l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence; 20. des pratiques des Confesseurs et du traité de la confession, de M. de B. Léonard de Port Maurice, 40. des Instructions de St. Charles aux Confesseurs, 50. des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 60. des conseils de St. Philippe de Néri, 70. des avis de St. François Xavier aux Confesseurs, 1 vol. 80.
EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société 2 vols. 80.
EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitales, 2 vols. 80.
HISTOIRE DE ST. IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, d'après les Monuments Originaux, par le R. P. Daniel Baroli, Jésuite, 2 vols. 80.
En vente chez
E. R. FABRE & Cie.,
Rue St. Vincent, No. 3.
6 Fev. 1852.

LIBRAIRIE ET RELIURE.
Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.
Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour offrir de nouveau ce même patronage. Il tient en main un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,
TELS QUE
Formulaire de prières Journée du Chrétien
Imitation de Jésus-Christ Pensez-y-bien
Chemin de la Croix Paroissien des Demeures
Visites au St. Sacrement Imitation de la Ste. Vierge
Miroir des Ames Mois de Marie
Mois de St. Joseph Images grandes et petites.
—Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes: s. papier, plumes, encre, cire, bougies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.
Z. CHAPPELAIN.
Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA
VIE DU CANADA.
(Canada Life Assurance Company.)
INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.
CAPITAL—£10,000.
BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.
JOHN YOUNG, Ecr., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
Directeurs.
WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.
Consulteur Légal—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitor Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.
QUEBEC—Agent—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.
Sorel—R. Harrower, Ecr.
St. Andrews—Frank Farish, Ecr.
St. John's—Charles Pierce, Ecr.
Huntington—R. D. Sohier, Ecr.
Stunstead—F. Judd, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.
Melbourne—Thos. Tait, Ecr.
St. Hyacinthe—Boucher de la Rivière, Ecr.
Trois-Rivières—John Robertson, Ecr.
Hawbury—Georges Hamilton, Ecr.
Denham—Wm. Baker, Ecr.
Quebec—Agent—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

CEtte COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme à ses divers Survivances et des Dotations.
En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Br. l'argent se trouve en état de permettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.
Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15 to 60.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.
On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.
Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:
AGE A ATTENDRE.
Age compté au assureur. 50 55 60 65
20 2 14 2 2 5 7 1 10 10 1 16
25 3 9 7 2 16 7 2 8 3 2 2 2
30 4 13 2 3 12 4 2 19 7 2 11 8
35 6 12 3 4 15 5 3 14 9 3 2 9
40 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11
45 5 10 13 2 6 16 5 5 1 6
50 10 14 11 7 1 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.
Montréal, 5 mars 1851.

LACOSTE ET LATOUR
NOTAIRES
Et Agens d'affaires à quelque nature que ce soit, pour les réclamations et reprises, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.
Etude: N° 1, rue St. Dominique, poste voisine de M. L. Laitaine et Berthelot, avocats.
Montréal, 18 novembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.
LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5. Et enfin: Bibliothèque ethnologique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.
E. R. FABRE & Cie.,
rue St. Vincent, No. 3.
Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION
A VECHÉ, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.
NEUVAINES
POUR SE PREPARER A LA FETE
DE LA MARGUERITE
De Notre-Seigneur Jésus Christ.

HECTOR L. LANGEVIN,
AVOCAT.
S'É charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, de défrichement de terres, de réclamation pour indemnités, de réceptions et transmissions de terres, etc.
Bureau: à Québec, aux deux rues Ste. Famille et St. Joseph.
Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,
Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 51.
Montréal, le 19 septembre 1851.
P. GARNOT, Professeur de Français, Latin, et de l'Espagnol, belles-lettres, etc., rue Dorchester, numéro 5.
Montréal, 9 Nov. 1850.

J. J. E. BIBAUD,
AVOCAT.
Petite rue St. Jacques, No. 37.
Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE
ou
ACADEMIE D'ARMES
Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.
Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:
Pour l'année (non compris frais de port) £1 0 0
On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.
Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.
L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.
Une gratuité de dix delivres sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.
MONTREAL. MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire.
TROIS-RIVIERES. Val. Guillet, Ec. N. P.
QUEBEC. L. Gill, Ptre, V.
STE. ANNE. M. P. Pilote, Ptre, Directeur.
RIVIERE DU LOUP. M. L. Baribeau.
ST. ATHANASE. M. J. Débarau.
REDACTEUR: F. M. DEROME, Avocat, Coin des rues Migonnette et St. Denis.
IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE: J. B. PERRON, près de l'Evêché.
JOSEPH RIVET, Montréal.